



## Bon à savoir

Une allocation de fin de carrière est versée automatiquement aux personnes remplissant les conditions pour en bénéficier. Cette allocation est soumise à l'impôt sur le revenu dès lors que le départ en retraite est à l'initiative de l'assuré.



## L'info +

Pour demander votre pension dans vos autres régimes de retraite, utilisez le service de demande de retraite en ligne du site [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr).

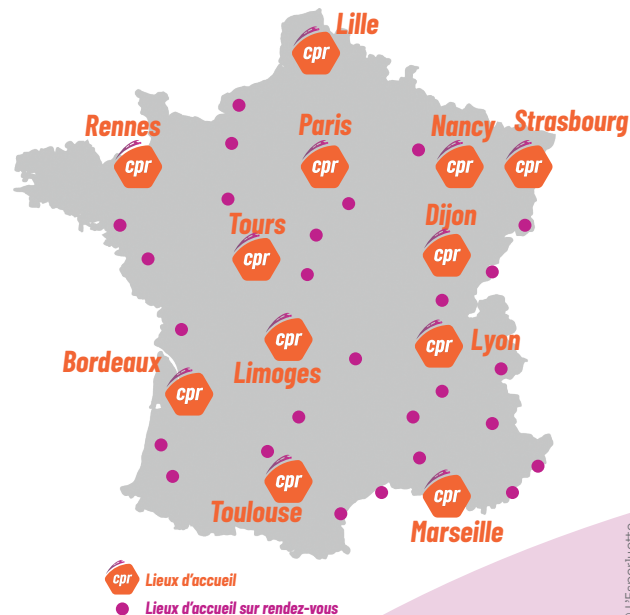
### Des questions ? Besoin d'informations ?

Les conseillers CPR vous accueillent dans notre réseau de proximité pour des rendez-vous individualisés : RDV conseil, droits et démarches retraite ou Entretien Individuel Retraite.

Prenez rendez-vous depuis votre Espace personnel, ou directement auprès de votre conseiller.

## Un réseau de proximité à votre service

Pour être plus proche de vous, le réseau de proximité vous accompagne pour toutes vos opérations avec la CPR.



## Ma demande de retraite



Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel Ferroviaire

[www.cprpf.fr](http://www.cprpf.fr)

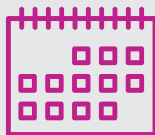
VG 3261 - 01/24 Crédits photos: Adobe Stock © L'Esperluette



**Au moins 6 mois  
avant ma date de départ  
à la retraite**



**J'informe mon employeur,**  
en lui transmettant par écrit  
ma demande de cessation de  
fonctions.



Celui-ci établit mon **attestation  
de cessation** de fonctions au plus  
tard 3 mois avant mon départ.



Il me remet un exemplaire de  
**l'attestation indiquant la date**  
de mon dernier jour de travail  
et ma situation hiérarchique  
à cette date.

**Jusqu'à 6 mois  
avant ma date de départ  
à la retraite**



**Je fais ma demande de  
pension en ligne** depuis mon  
Espace personnel sur le site  
[www.cprpf.fr](http://www.cprpf.fr).



Si besoin, la CPR me contactera  
pour avoir des précisions ou  
me demander des pièces  
justificatives supplémentaires.



**Quelques jours avant la date  
d'effet, je reçois mon titre de  
pension.**



## Important

Certaines données sont pré-remplies. Il suffit de les vérifier.

### J'indique :

- La date de cessation (dernier jour de travail).
- La date d'effet de ma pension (1<sup>er</sup> jour de versement de ma pension).

**Je valide ma demande et je reçois immédiatement un accusé-réception par mail.**